

COMMUNE DE BOIRY NOTRE DAME

Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 2 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 2 septembre à 18 heures 15, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle associative dans le respect des règles sanitaires sous la présidence de Monsieur Daniel MARTINÉ, sur convocation du 26 août dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : MM CLAIRET Yves, LECLERCQ Olivier, DALLA MOTTA Giuseppe, MONPAYS Clotilde, STOMKA Séverine, LETURCQ Claire, FERMAUT Yann, DEHAINE Françoise, VALETTE David.

18h20 : ouverture de la séance.

AFR : renouvellement des membres du bureau

Désignation de 4 membres propriétaires :

- SAVARY Alain
- COMBLE Claude
- CANIS Bruno
- DEGRAEVE Guillaume

ENEDIS

Travaux d'ouvrage électrique dans la traversée des communes de Biache St Vaast, Hamblain les Près, Boiry Notre Dame, Rémy, Haucourt, Vis en Artois.

Le conseil propose les observations suivantes :

Les travaux de remise en état devront être effectués.

Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent

Création d'un poste d'adjoint technique du 15 septembre au 15 novembre pour une durée de 10h hebdomadaire suite à un accroissement d'activité.

Organisation Ducasse du 19 septembre

Brocante du 18 septembre : buvette tenue par le conseil municipal.

Ducasse du 18 au 20 septembre.

Questions diverses

- Garderie scolaire : problème pour l'état des lieux lors des locations de salle, M. le Maire propose de transférer la garderie à la salle associative : le conseil accepte.
- Fonds de concours pour la réfection des 2 classes : 2400€
- Associations : un bilan d'activité sera demandé.

- Coopérative scolaire : subvention à décider en 2022.
- Protocole de rappel à l'ordre avec le Procureur de la République.
- Concours des maisons fleuries : 7 lots sur 10 retirés. Mme Leturcq propose d'augmenter les prix et d'établir des critères pour mettre plus de sens à l'action. Revoir le projet en 2022.
- Travaux de mise en sécurité : déplacement des coussins berlinois afin d'étendre la zone 30 dans le village.

Après discussion, le conseil décide l'implantation des coussins, rue de Guémappe, face à l'entrée du stade et rue d'Hamblain, face au n° 3 (grange).

Monsieur le Maire remercie M. Dalla Motta d'avoir présidé la dernière réunion de conseil.

Fin de séance à 20h55.

Le Maire,
Daniel MARTINÉ

